

03 avr 2012 -16:52

Courard.belgium.be reçoit le label AnySurfer

Courard.belgium.be, le site internet officiel de Philippe Courard, Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales et aux Personnes handicapées, vient de se faire décerner le label AnySurfer. Il est ainsi le premier membre du Gouvernement fédéral Di Rupo I à bénéficier de ce label qui atteste de l'accessibilité des sites internet en Belgique. Le site web de son administration, la Direction Générale de la Personne Handicapée, dispose évidemment aussi de ce label (<http://handicap.fgov.be/>).

AnySurfer est un label de qualité qui atteste de l'accessibilité des sites internet. Les sites qui le portent sont accessibles à tous, en ce compris les personnes présentant un handicap. Les sites labellisés sont par ailleurs utilisables sur des technologies mobiles à très petit écran (PDA ou GSM), ils sont lisibles par tous les navigateurs et ils ont un meilleur score en référencement dans les moteurs de recherches.

La procédure d'obtention du label compte deux étapes principales: l'audit et la validation. Une fois que le site répond aux 36 points d'exigence d'AnySurfer, le label est délivré.

Les sites Internet sont à l'heure actuelle un moyen de communication très utilisé et qui offre des possibilités inédites aux personnes handicapées. Beaucoup de sites officiels fédéraux ne sont cependant pas encore suffisamment accessibles aux personnes handicapées. C'est pourquoi Le Secrétaire d'Etat Philippe Courard tient à souligner l'importance d'AnySurfer.

Philippe Courard appelle aussi le SPF Chancellerie à poursuivre les efforts déjà entamés pour rendre les sites web des autorités fédérales plus accessibles aux personnes handicapées. Il l'encourage à stimuler chaque service public fédéral à effectuer un audit AnySurfer gratuit.

"Il est pour moi essentiel que les services publics fédéraux soient les plus accessibles possible à l'ensemble des citoyens, commente Philippe Courard. Non seulement en veillant à l'accessibilité de leurs bâtiments, mais aussi à celle de leurs sites Internet. A l'heure actuelle, le site Internet est souvent la première image que l'on a du service. C'est pourquoi j'en appelle à mes collègues du Gouvernement fédéral pour qu'ils veillent à rendre leur propre site accessible, ainsi que ceux de leurs administrations respectives ».

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels
Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 11
<http://www.socialsecurity.fgov.be>